

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Dynargie SA, Genève**
2.

Nom et siège de la société anonyme reprenante: ITCF SA, Vouvry
3.

Décision par: l'assemblée générale extraordinaire
4.

Date de la décision: 29.06.2004
5.

Echéance de préavis des créances: **06.09.2004**
6.

Adresse pour la déclaration des créances: ITCF. SA, rue Arthur Parchet, 1896 Vouvry
7.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
8.

Remarques: La fusion est rétroactive au 1er janvier 2004. Les actifs et passifs sont repris par voie de succession universelle par ITCF SA.
- Mottu & van Berchem, notaires

1227 Carouge

(02388598)